

### Licence STAPS

Examens Ecrits et Oraux - Année Universitaire 2022-2023

#### Semestre 1 - Session 2

Ce tableau tient lieu de convocation

Ce calendrier d'examen est susceptible de modifications, voir site <http://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/etudiant/examens-reglementation/sexamens-jurys>

Dates	Statut	Année	Heure Convocation	Horaire	UE	ELP	Nature	Durée	Lieu/salle	Enseignant responsable des surveillances
08/06/2023	RNE / RSE	L1	08h30	09h00	UE 101 : Histoire, Sociologie et Anthropologie EC1 : Sociologie et anthropologie : motricité et stratification sociale EC2 : Histoire : motricité et stratification sociale	TLA1H30	Présentiel/ écrit	01H00 + 20min si tiers-temps		Joël LAILLIER
08/06/2023	RNE / RSE	L1	10h30	11h00	UE 102 : Psychologie et motricité	TLA1P5C	Présentiel/ écrit	01H00 + 20min si tiers-temps		Benoît GRISON
09/06/2023	RNE / RSE	L1	08h30	09h00	UE 103 : Anatomie-Physiologie et biomécanique appliquées à la motricité EC1 : Physiologie appliquée à la motricité EC2 : Anatomie et biomécanique appliquées à la motricité	TLA1P1VA	Présentiel/ écrit	01H00 + 20min si tiers-temps		Philippe GERMAIN
09/06/2023	RNE / RSE	L1	10h30	11h00	UE 105 : Anglais appliqués à la motricité	TLA1ANG1	Présentiel/ écrit	00h45min + 15min si tiers-temps		Sabrina TOSTAIN
12/06/2023	RNE / RSE	L1	08h30	09h00	UE 106 : Projet Personnel d'Orientation Professionnelle	TLA1PPOP	Oral - Quidus	/		Philippe GERMAIN
13/06/2023	RNE / RSE	L1	08h00	08h30	UE 104 : Connaissances et pratiques d'intervention dans une APSA de Spécialité	TLA1APSA	Présentiel/ écrit	01H30 + 30min si tiers-temps		Nicolas POUPLLOT
13/06/2023	RNE / RSE	L1	11h00	11h30	UE 107 : Connaissances et pratiques d'intervention dans une APSA de polyvalence	TLA1QPOL	Présentiel/ écrit	1H00 + 20min si tiers-temps		Hervé GARRIGUES

**ATTENTION : RAPPEL tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.**

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,

Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition